

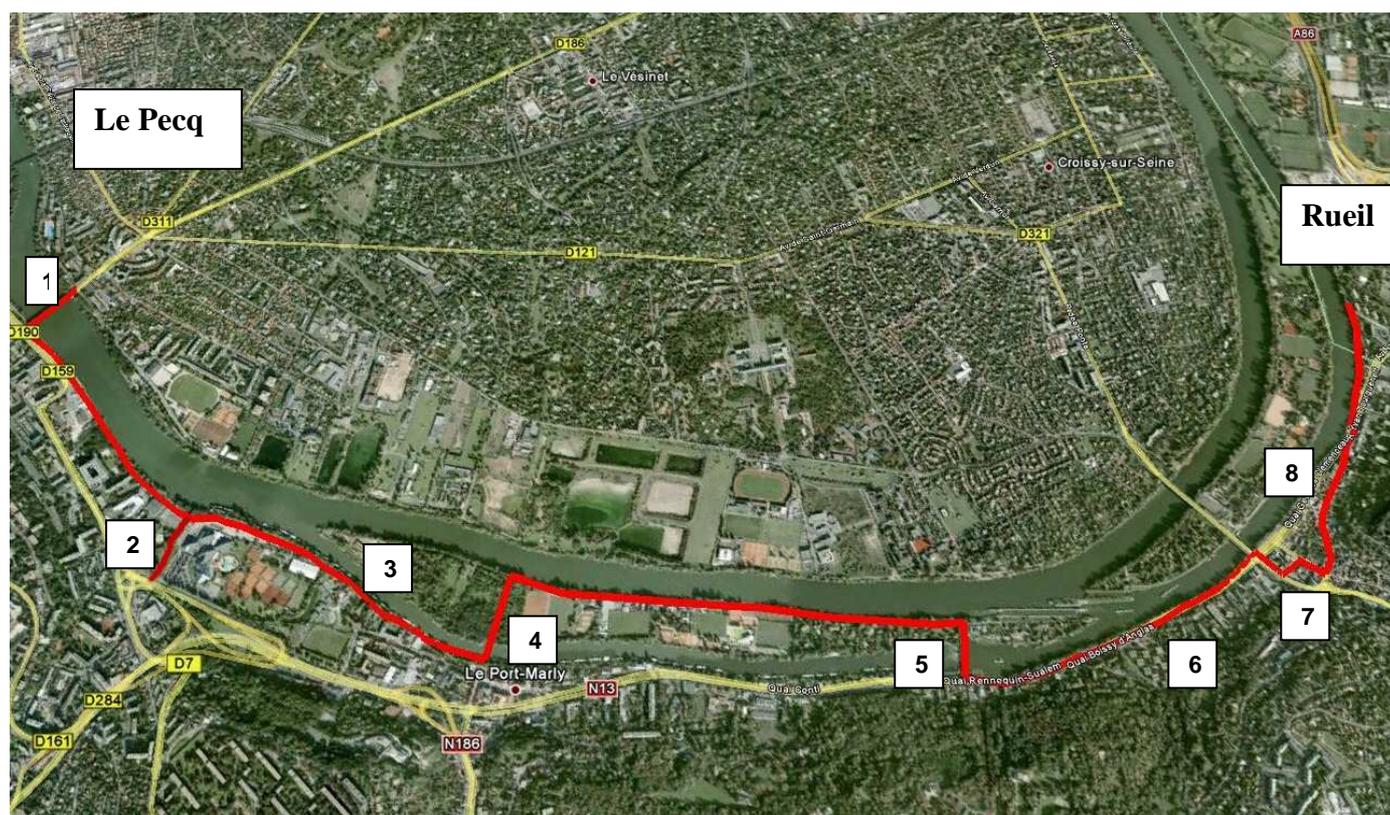
Projet de continuité cyclable entre Le Pecq et Rueil.

Aujourd'hui, les habitants de la rive gauche de la Seine ne peuvent facilement se rendre en vélo de St Germain ou du Pecq à Rueil : la N13 est très dangereuse pour les cycles à cause de la présence des camions, du revêtement dégradé et de la vitesse des voitures dépassant souvent les 50 km/h.

Le chemin de halage lui, est soit en très mauvais état, comme au niveau de Port Marly, soit annexé par des particuliers ou des entreprises, comme à Louveciennes soit, enfin, inexistant, quai George Clémenceau (en face de l'Holiday Inn) à Bougival.

Nous souhaitons donc promouvoir la réalisation d'une continuité cyclable entre Le Pecq et Rueil, deux communes ayant, de leur côté, déjà réalisé de nombreux aménagements. Ce projet « rive gauche » est important pour nous compte tenu de la forte population concernée (environ 200 000 personnes habitent les coteaux de Seine le long de la N13 entre Rueil et St Germain en Laye) et du souhait croissant de nombreuses personnes de pouvoir se rendre dans l'ouest parisien en vélo.

Nous vous présentons ci-dessous le plan d'ensemble de ce projet « rive gauche » comme discuté avec Port Marly et Louveciennes (Bougival n'ayant pas répondu à nos diverses sollicitations). En partant du Pecq, il est basé sur la réfection du chemin de halage de Port Marly (prévu au budget 2011) et sur une passerelle partant du club d'aviron de Port Marly pour contourner Louveciennes par l'île de la Loge et revenir à Bougival par la passerelle de l'écluse. Cette dernière, qui nous semble une excellente solution, est ardemment demandée par Port Marly qui souhaite créer un parc communal sur l'île, et a également le soutien de Louveciennes, pour qui c'est la seule solution à court terme pour les promeneurs et les cyclistes, le chemin de halage sur leur commune étant utilisé par les riverains. Des études sont en cours et une réalisation pourrait intervenir en 2012.



1. Accès par le pont du Pecq.
2. Bifurcation par les Pyramides pour rejoindre le rond-point Aranjuez, puis St Germain.
3. Chemin de halage de Port Marly (à réhabiliter)
4. Passerelle vers l'île de la Loge (à construire)
5. Retour vers Bougival par la passerelle de l'écluse (petit sentier à réhabiliter).
6. Sentier étroit mais cyclable (à revaloriser)
7. Contournement du quai George Clémenceau (absence de voie cyclable, la N13 longeant la Seine).
8. Accès à la zone 20 de Rueil (Bd Belle Rive) débouchant sur de nombreuses voies cyclables le long de la Seine.